

FCBD

FIN DE CARRIÈRE SECTEUR PRIVÉ

NOUVEAU

Fin de carrière dans le secteur privé : l'essentiel en 1 jour

Une journée pour maîtriser les fondamentaux de la fin de carrière dans le secteur privé : modes de rupture du contrat, droits à l'ARE, calcul de la retraite CNAV et AGIRC-ARRCO, optimisation du départ. Format condensé pensé pour une mise en pratique immédiate.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
--	--	---	---

OBJECTIFS

- 1 Identifier les droits à l'ARE selon le mode de rupture du contrat de travail
- 2 Calculer les droits à retraite CNAV et AGIRC-ARRCO en situation courante
- 3 Articuler ARE et retraite pour déterminer la date de départ la plus favorable
- 4 Conseiller un salarié sur les options disponibles en fin de carrière

PUBLIC CONCERNÉ

RRH, gestionnaires RH, responsables paie du secteur privé amenés à accompagner des salariés en fin de carrière.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du droit du travail et des régimes de retraite du secteur privé.

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| 1 Les modes de rupture et leurs effets sur les droits | 3 Calculer la retraite CNAV et AGIRC-ARRCO |
| 2 Calculer l'ARE du salarié senior | 4 Articuler ARE et retraite pour optimiser le départ |

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat praticien du droit du travail
- ✓ Grille de calcul ARE et retraite remise à chaque participant
- ✓ Format condensé pensé pour une mise en pratique immédiate
- ✓ Cas pratique fil rouge traité en séance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques ciblés
- ✓ Tableau synthèse modes de rupture x droits
- ✓ Cas pratique avec calculs complets
- ✓ Fiche mémo remise à chaque participant

ÉVALUATION

QCM de validation des acquis (10 questions), évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.